

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

## DU COMITE DE VENDEE DE TENNIS DE TABLE

Vendredi 13 juin 2014 à La Maison des Sports à La Roche sur Yon

**Présents** : LIMOUSIN Jérémy (Représentant la Ligue des PDL) - FAIVRE Didier (Représentant le C.M.O) - Membres du comité : ANDREOZZI Éric - AUBUSSON Jean-Pierre - AUGAIN Michel - BOURMAUD Stéphanie - BROCHARD Stéphane - GODET André - GUILLOU Annabelle - LE BERT Yves - LIMOUSIN Louis-Marie - MARTINEAU Frédéric - OIRY René - ROBERT Sébastien - VERHAEGHEM J. Claude - GIRARD Claude - PASQUEREAU Fabienne et SEYMOUR Tony

**Excusés** : JOBARD Hervé - RAULET Hadrien - et les représentants de la Fédération - du CDOS - du CROS - de la DDCS et du Conseil Général

75 clubs **PRESENTS** représentant 254 voix. Le quorum est atteint.

### **INTERVENTION DU PRESIDENT**

Monsieur ROBERT Sébastien ouvre la séance à 20 heures et souhaite la bienvenue aux clubs vendéens pour cette A.G. clôturant la saison 2013/2014. Il signale les personnalités absentes et demande une minute de silence en hommage aux pongistes disparus durant la saison.

Il débute l'assemblée générale par l'adoption à l'unanimité du procès-verbal de l'assemblée générale 2013.

Il donne ensuite lecture de son rapport moral de Président :

### **ALLOCUTION DU PRESIDENT**

Cela fait maintenant un an que j'ai été élu président du comité de tennis de table de Vendée. Une année bien remplie avec de nombreuses réussites collectives comme les championnats de France séniors dont nous reparlerons bien évidemment. Une année, c'est aussi un début : celui de la prise de fonction pas toujours facile lorsque vous arrivez dans un groupe qui se connaît depuis très longtemps. Alors, c'est comme dans une entreprise, il y a une phase d'observation puis de test lorsque vous commencez à donner de nouvelles directives. Rappelez-vous, lorsque j'ai décidé de supprimer les repas après les réunions !!! Quel tollé !!! mais ce que vous n'avez pas compris, c'est que je souhaitais avant tout vous garder en bonne santé, supprimer ces repas c'était éviter de manger trop gras, trop sucré... donc régime parfait pour les sportifs que vous êtes !!! Autre temps, autres mœurs... Ainsi, nous avons pu écourter les réunions, ce qui est également bien pour la paix des ménages...

Mais cette prise de fonction, c'était aussi prendre la suite de Louis-Marie Limousin installé depuis plusieurs années dans ce fauteuil et qui avait donné un certain rythme au Comité... La passation de témoin s'est pourtant faite sans difficulté et je l'en remercie pour tous les conseils qu'il a pu m'apporter au début de mon mandat.

Un comité de direction est une équipe composée d'individualités pas toujours facile à faire travailler ensemble mais c'est aussi ce qui crée de la richesse. Alors oui, il a fallu plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour qu'on apprenne à mieux se connaître mais aujourd'hui, je pense que l'équipe n'en est que plus soudée avec un projet unique, celui de servir au mieux les intérêts du tennis de table vendéen, ce que nous allons voir maintenant plus en détail.

**+121**

L'augmentation des licences est le premier motif de satisfaction. Nous avons battu notre record avec 3838 licenciés à la date d'aujourd'hui. Bien sûr, et cela ne vous surprendra pas, l'augmentation est nette et naturelle en catégorie vétérans. Par contre, il est réconfortant pour un Président de constater de nouvelles licences en poussins. Cette catégorie a désormais des compétitions départementales et quelques régionales adaptées à son niveau. Il suffit de savoir faire preuve de souplesse face à des enfants dont la concentration est très limitée.

#### **Les championnats de France seniors 2014**

Une magnifique salle, celle du Vendespace, un public particulièrement nombreux et enthousiaste (plus de 6000 personnes sur les 3 jours), une mobilisation de près de 200 bénévoles issus de vos clubs, une qualité de jeu et un suspense intense avec la victoire surprise de Stéphane Ouaihe et un comité d'organisation efficace. Tout a

concouru pour faire de ces championnats de France un excellent millésime voire peut-être le meilleur de ces dernières décennies. Pour tout cela, je tenais à vous remercier de nouveau et vous féliciter pour votre implication qui montre encore une fois que la Vendée sait organiser de telles manifestations (l'Euro-Asie en 2012) et qu'elle est une vraie terre de pongistes... Pourtant, de telles manifestations sont lourdes à organiser et génèrent des tensions lorsque la chaîne d'organisation n'est pas respectée à cause de l'entremise de certaines personnes hors Comité qui entraîne un dysfonctionnement et des prises de décisions inadaptées. C'est pourquoi, je tiens à préciser que toutes les manifestations qui seront à nouveau organisées le seront uniquement par le Comité départemental chapeautant le comité d'organisation créé pour l'occasion.

### **Océane**

Félicitations à Océane GUISNEL du club de Beaufou pour sa brillante 2<sup>ème</sup> place au championnat de France Juniors Filles. Merci à ce club (actuellement au Bernard Jeu National) qui est toujours une référence pour la pratique de bon niveau en féminines. J'associe également à ce succès le travail des cadres techniques de la région qui sont intervenus à un moment ou un autre dans la progression de cette joueuse. Océane restera à Beaufou l'année prochaine tout en s'entraînant à l'INSEP. Elle est sélectionnée aux championnats d'Europe Jeunes du 11 au 20 juillet à Riva Del Garda en Italie.

Bravo aux équipes féminines de Beaufou pour leur maintien en Nationale 1 et Nationale 3.

Bravo à nos équipes masculines de Beaufou La Roche et la Ferrière pour leur maintien en Nationale 3, mention spéciale à l'équipe de la Ferrière 1 qui a réussi à remonter en Nationale 2.

### **Emploi d'Avenir**

La Vendée est le seul département qui n'avait pas travaillé sur le volet social et permis à un ou une jeune de faire ses armes dans notre activité. C'est chose faite désormais avec la signature d'un contrat d'avenir opérationnel, dès la fin août. Raphaëlle GRELLIER ici présente (elle se lève) habituée dans sa fonction précédente à travailler dans le milieu scolaire, aura différentes missions, allant de l'administratif à l'animation pongiste. Je lui souhaite la bienvenue et ne doute pas que les salariés déjà en place l'aideront au cours de ses premiers pas dans l'activité.

### **Aides aux Clubs, Aides à l'Emploi**

Parmi les initiatives prises cette année, j'ai voulu qu'une somme assez conséquente soit versée aux clubs qui créent de l'emploi et qui par conséquent ont des charges importantes. Ces clubs sont, et heureusement, ceux que l'on retrouve aux premières places des Challenges mis en place par la commission Jeunes. Le comité a voulu lui aussi participer au financement à l'effort consenti par les clubs formateurs en rajoutant une somme au prix alloué par le Crédit Mutuel (que je remercie d'ailleurs pour son aide).

Les clubs ayant un diplômé régulièrement rémunéré au moins 10 heures/semaine, sous réserve de la fourniture d'un dossier administratif, peuvent obtenir de notre part 750€. Si aux yeux de certains, cela est bien peu, je répondrai que cela a au moins le mérite d'exister.

Les 2 actions Challenge et Emploi représentent la somme de 6.000€.

### **Le Groupe Vendée**

Après l'arrêt de la section sportive, il était important de maintenir un groupe d'entraînement chapeauté par le département. Bien sûr, c'en était terminé de la fréquence et du volume d'entraînement. Un seul regroupement n'était possible que le mercredi après-midi. Aux dires du C.T.D., cette action fut très efficace cette saison et sera reconduite l'année prochaine avec un effectif différent, bien entendu.

### **U.N.S.S. – U.G.S.E.L.**

En ce qui concerne nos rapports avec les fédérations scolaires, suite à une réunion, nous allons pour la première fois signer une convention facilitant l'organisation de manifestations par nos clubs à l'intérieur des écoles. Tout ceci nous permettra également d'intensifier la pratique au sein des écoles primaires et ainsi espérer des retombées en termes de licenciation.

### **L'Implication sur le Plan de Développement Ligue**

Le C.T.D. vous présentera tout à l'heure le dispositif d'accompagnement des clubs dont la Ligue s'est chargée cette saison. Elle a pour mission de créer de l'emploi et aussi de fédérer les 5 départements dans une même direction. J'attends de constater les compensations financières d'un tel engagement de notre part. Mon souhait étant que le F.F.C.T.D. œuvre d'abord sur le département avant de travailler pour la Ligue. Cela dit, l'opération reste intéressante pour tous ceux qui acceptent le changement dans leur fonctionnement de club afin de développer celui-ci.

M. ROBERT donne ensuite la parole à Joël Chaillou. Celui-ci intervient sur les Championnats de France qui se sont déroulés au Vendéspace du 28 février au 2 mars 2014.

## **INTERVENTION DU SECRETAIRE**

M. ROCHETEAU Richard, sur diaporama, évoque plusieurs points :

- La licenciation en soulignant le record battu avec nos 3838 licenciés (+3,15%)
- le top 10 des meilleurs clubs
- les meilleures progressions
- l'état des licenciés en hausse de 121 licences
- le rapport hommes - femmes dans chaque catégorie
- le renouvellement des licenciés toujours très important
- le rapport tradi - promo

Il intervient sur les formalités administratives et notamment sur la prise de licence par les clubs avec toujours la possibilité que le comité établisse les licences et l'importance de donner des adresses mails pour la correspondance entre le comité et les clubs.

Il souhaite que le comité réfléchisse sur une relance de la licenciation féminine. Il souligne que notre comité est très compétiteur avec nos licenciés traditionnels par rapport à certains départements de la ligue qui sont plutôt promotionnels. Il fait part également de la diminution du nombre de clubs depuis 10 ans mais qui s'explique par des fusions.

Il termine en remerciant les membres du comité pour leur soutien lors de cette 1<sup>ère</sup> année de travail ensemble, le président Sébastien ROBERT et les salariés.

## **INTERVENTION DU REPRESENTANT DU CRITERIUM FEDERAL**

Frédéric MARTINEAU prend la parole en soulignant la légère augmentation du nombre de joueurs. Nous avons eu 724 inscrits cette année. Seul bémol, la baisse chez les féminines, plus particulièrement dans la catégorie des cadettes.

F. Martineau souligne que le comité a mis une boîte mail spéciale pour le critérium fédéral et insiste sur l'importance de mettre des personnes investies et très présentes. Il y a eu quelques problèmes au niveau de la réception des infos ce qui a provoqué des malentendus fâcheux.

Il remercie les membres de cette commission et particulièrement Alex ROUTHIEAU qui cesse sa fonction et qui s'occupait de la catégorie des seniors. Il demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite s'investir.

## **INTERVENTION DU TRESORIER**

Le trésorier, André GODET, explique en détail les dépenses et recettes du compte de résultat et du bilan.

Jérôme GAUVRIT (club de Bretnolles) intervient, comme la saison passée, en soumettant au trésorier de faire un bilan approximatif de la saison en cours afin d'avoir un aperçu des résultats financiers, au lieu d'attendre la fin de la saison suivante. Il demande, également, comment le comité allait redistribuer ce bénéfice et qu'il faudrait donner la possibilité à la commission Développement d'aider plus largement les clubs qui font du développement.

M. BARICAULT lui répond qu'il est étonné qu'un comptable puisse proposer de clôturer des comptes en milieu de saison, souligne que le bénéfice est dû à Euro-Asie et lui demande combien de ses joueurs étaient bénévoles sur les Championnats de France.

Richard ROCHETEAU souligne que le comité ne veut pas faire n'importe quoi et précise que les clubs pour être aidés doivent jouer le jeu. Il fait remarquer que le comité n'a pas perdu de temps et a mis en place un Emploi d'Avenir.

Sébastien ROBERT précise que cette somme, pour l'instant, a été dissociée en 2 en provision des Championnats de France et des Championnats du Monde.

Louis Marie LIMOUSIN intervient en signalant que l'on doit se fixer des règles et que c'est au comité de le faire.

J. GAUVRIT répond à M. BARICAULT que s'il n'avait pas de joueurs bénévoles lors des Championnats de France, il avait une cinquantaine d'élèves du primaire qui s'était déplacée pour découvrir le tennis de table.

C. BOCQUIER, club de Jard s/Mer, souhaite que le montant des amendes soit attribué aux jeunes ou dans une autre commission, mais trouve anormal que cette somme ne soit pas allouée à un secteur particulier.

J. GIRAUD, club de Beaufou, fait remarquer que nous aurons tous un avis différent sur la gestion financière mais qu'il faut respecter les personnes qui ont été élues et se satisfaire de ces très bons résultats et les en féliciter.

**Le compte de résultats 2012/2013 est proposé au vote et est approuvé à l'unanimité.**

André GODET présente le budget prévisionnel 2014/2015. Il informe que les parts Comité et Ligue n'augmentent pas et que seule la part fédérale, en augmentation, est prise en compte.

R. OIRY souligne que les tarifs du comité n'ont pas augmenté depuis au moins 3 ans.

**Le budget prévisionnel est proposé au vote et est approuvé à l'unanimité.**

**Les tarifs sont également approuvés à l'unanimité.**

**Après lecture, par Gaëtan BARRE, du rapport des commissaires vérificateurs, le résultat de l'exercice 2012-2013 fait apparaître un excédent de 29 706 €, il est approuvé à l'unanimité.**

Le compte de résultat est d'un total de 318 947 € et le bilan, arrêté au 30/06/13, est d'un total de 112 309 €.

## **INTERVENTION DU F.F.C.T.D.**

Tony SEYMOUR intervient sur le dispositif d'accompagnement des clubs mis en place par la Ligue.

Ce dispositif est un outil pour accompagner les dirigeants et salariés de clubs dans le but de modifier leur vision d'organisation et de fonctionnement de club. Il explique le déroulement en plusieurs phases et insiste bien sur le partenariat élus et salariés pour aller dans le même sens ; que cela ne peut se faire sans l'aval des 2 parties.

## **ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE**

M. ROBERT propose de passer au vote pour élire un nouveau membre du comité, il explique que nous avons reçu 2 candidatures mais qu'une n'est pas arrivée dans les temps et a été refusée par le comité directeur à la réunion du 26 mai dernier. Les 2 candidats étaient M. BARRE Gaëtan et ARTUS Henri (celle-ci n'a pas été retenue). On demande à M. BARRE, candidat, de se lever, après mention de son nom, pour se présenter à l'assemblée. Il est élu à l'unanimité. M. BARRE démissionne de son poste de commissaire aux comptes. M. François GUILLET se propose de le remplacer, sa candidature est mise au vote et est élu à l'unanimité.

M. BARICAULT signale que le courrier de candidature a été déposé le vendredi matin à 9 H. Henry ARTUS s'insurge sur le fait le comité ne l'ait pas prévenu du refus de sa candidature.

M. ROBERT propose de voter pour les représentants à la fédération :

Délégué Sébastien ROBERT suite à la démission de Louis Marie LIMOUSIN et suppléant André GODET - élus à l'unanimité

Représentants à la ligue :

Délégué Sébastien ROBERT et suppléant Richard ROCHETEAU - élus à l'unanimité.

## **ÉTUDE DES VŒUX**

- Les Herbiers : Serait-il possible de revoir l'organisation de l'arbitrage des Finales par Classement pour que cette compétition soit plus fluide ? Quelques licenciés sont partis avant leur appel car leur match a été lancé trop tardivement.

⇒ Réponse de F. Martineau : Il a été obligé de refaire les poules car les inscrits des Herbiers avaient été oubliés et ce retard n'a pas pu être rattrapé.

- La Flocellière : Cette année nous avons une joueuse féminine adulte qui participait au critérium fédéral au niveau départemental. Elle a déclaré forfait général suite à la 1ère journée puisqu'il n'y avait que 2 inscrites, donc un seul match, pour un déplacement important et une inscription à plus de 30€. Nous avons demandé la possibilité de la

faire jouer avec les hommes au critérium fédéral le dimanche matin ou d'accéder directement au niveau régional avec les féminines mais cela nous a été refusé, le règlement ne le permettant pas.

C'est déjà très compliqué d'attirer les féminines vers le tennis de table, ne serait-il pas possible d'assouplir le règlement. Les féminines jouent déjà le dimanche matin en championnat avec les hommes, pourquoi pas au critérium fédéral ?

A quoi sert le critérium fédéral féminin pour les adultes au niveau départemental ? Pourquoi ne pas supprimer ce niveau et les engager directement au niveau régional ?

⇒ Réponse de F. Martineau : Comme indiqué dans votre question, le règlement ne permet pas à une féminine de jouer en messieurs et je regrette qu'il n'y ait pas plus de joueuses dans notre département. Je vais proposer pour la saison prochaine, que les féminines puissent jouer le dimanche matin au lieu du samedi et faire une proposition au niveau fédéral afin de modifier le règlement.

⇒ Réponse de J. Limousin (Ligue) : il propose de voir si des modifications peuvent être apportées et note bien cette demande.

- Belleville s/Vie : La répartition des zones Est et Ouest au critérium fédéral en jeunes nous paraît déséquilibrée (54% des jeunes garçons viennent de la zone Ouest et 46% de la zone Est). Dans les catégories Benjamins, les garçons issus de l'Ouest doivent démarrer en D3 alors que ceux de l'Est débutent à l'échelon supérieur (D2). Ce déséquilibre est également sportif puisque la zone Ouest regroupe 8 des 10 meilleurs clubs formateurs (CMO). Ne serait-il pas judicieux de réajuster cette répartition afin de rendre le critérium fédéral plus équitable en déplaçant par exemple le club de la Ferrière situé plutôt à l'Est du département de la zone Ouest à Est ?

⇒ Réponse de F. Martineau : Si des changements doivent se faire, ils se feront par rapport au nombre d'inscrits et non par rapport à un club.

- Jard s/Mer : Pour toutes les catégories du championnat Jeunes mixte, ne serait-il pas bien de mettre à égalité les garçons et les filles en ce qui concerne le troisième joueur ?

⇒ Réponse d'Annabelle Guillou : Nous avons un championnat Poussins/Benjamins et si nous voulons un championnat féminin nous ne pouvons pas mettre la parité. Il existe plusieurs compétitions où les jeunes filles peuvent jouer.

- Venansault : Préserver les équipes à 6 joueurs pour les départementales sous peine de pertes énormes de licenciés !!!

Essayer, pour les tirages au sort des poules, de diminuer le nombre de km en départementale (10 déplacements de 1h de route) !!!

Corriger un calendrier sportif en évitant de mettre le championnat par équipes pendant les vacances scolaires et ponts → ça fausse complètement les résultats des poules avec des équipes incomplètes à tout va !!! → record des amendes pour 2 des plus gros clubs en nombre de licenciés (La Roche et La Ferrière) : incompréhensif.

⇒ Réponse de M. Augain : Nous sommes d'accord pour les équipes à 6 joueurs, c'est pourquoi notre comité n'a modifié que la PR à 4 joueurs.

En ce qui concerne les déplacements, il n'est pas toujours facile suivant les critères et les exigences de certains clubs de faire des poules géographiques. J'essaierai de mieux faire la saison prochaine.

Le calendrier départemental est copié sur celui de la Ligue, difficile de faire jouer les équipes régionales en décalage des départementales.

- Noirmoutier : Est-ce qu'il serait possible pour les prochains titres vétérans de faire jouer un peu plus de matches pour les féminines évoluant en V3, V4, V5. Notre féminine V5 : Marie Guérin, n'a joué que 2 matches dans une matinée. Merci pour elles.

⇒ Réponse de Y. Le Bert : Nous manquons aussi de féminines en vétérans. Nous avons 7 féminines sur 4 catégories.

- Bruffière ; Meilleure organisation du championnat Féminin.

Suite à notre triste expérience en championnat féminin, (forfaits d'équipes adverses en nombre, poule à 5 équipes), nous avons le regret de vous signaler que nous ne renouvèlerons pas l'engagement d'une équipe filles pour la saison 2014/2015. Nous allons enrôler nos sept demoiselles en championnat masculin. Tous les ans lors de l'Assemblée Générale du Comité vous nous demandez de sensibiliser des féminines à ce sport, nous pensons que dans beaucoup de clubs, des jeunes filles ou femmes adhèrent dans cette discipline, nous en avons rencontré dans une poule de D4 :

- quatre clubs avaient une féminine, voire deux pour deux équipes,
- en D2 : une dans une équipe et deux dans une autre,
- dans l'autre D4 : une dans deux équipes ainsi qu'en D5.

De ces observations nous supposons qu'un certain potentiel existe, mais que rien n'est fait pour donner un réel attrait à une compétition dames.

⇒ Réponse de M. Augain : J'ai proposé de passer les équipes féminines à 3 joueuses au lieu de 4. Ce sont les clubs qui doivent inciter leurs féminines à jouer dans leur championnat et non en masculin.

- Le club des Magnils intervient sur la question des féminines et demande où est la parité. Le niveau en championnat féminin est très faible et inintéressant. Les filles préfèrent jouer en garçons.

⇒ Réponse de J. Liaigre : Pour les féminines, il y a beaucoup d'autres compétitions que le championnat, c'est aux clubs de cibler les compétitions pour leurs joueuses.

Richard Rocheteau, après ce débat, propose de réfléchir sur ce problème de féminines.

- P. Privat (Belleville s/Vie) note qu'au niveau régional les feuilles de rencontre seront saisies par les clubs, il demande si le comité a fait ce choix, il lui est répondu que pour la Vendée les droits n'ont pas été donnés pour la saison à venir.

Puis l'on passe aux remises des trophées Crédit Mutuel Océan / Fémi-ping attribués au club de St Hilaire de Loulay celui du Michel Amo est remporté par le club de la Ferrière.

Les médailles du mérite pongiste vendéen sont ensuite attribuées, 8 personnes ont été ainsi récompensées par une médaille de bronze et une autre par une médaille d'or.

### **ALLOCUTIONS DES PERSONNALITES**

Jérémy LIMOUSIN, représentant de la Ligue, il rappelle les différentes actions de la Ligue pour la saison 2013/2014, il insiste sur l'objectif de la ligue en ce qui concerne la licenciation féminine (20%). Il indique qu'il est prêt à prendre en compte toutes les nouvelles idées sur ce sujet afin d'atteindre les résultats souhaités.

Didier FAIVRE, représentant du C.M.O., félicite l'assemblée pour sa réactivité et ses échanges.

Sébastien ROBERT remercie l'assistance et la convie au vin d'honneur qui se tient au 5<sup>ème</sup> étage.

Fin de l'assemblée générale à 22H30.

Claude GIRARD